CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E117971** **VALABLE JUSQU'AU** **19/01/2027**

ÉDITÉ LE 14/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/04/1993

Raison sociale : ESCASSUT JEAN

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 08/06/2026

Capital : 0

31 RUE DE BELLEVUE
15130 YTRAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM AURILLAC

Siret : 390 837 193 00023

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 83 01893

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 015015486 B 002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 015015486 B 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 04 71 46 30 38 **Fax :**

Portable : 06 82 78 11 54

Responsabilité légale :
ESCASSUT JEAN MICHEL CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet : http://www.escassut-plomberiechauffage.fr

E-mail : jm-escassut@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 334 982 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique		15/12/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	15/12/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		20/01/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/09/2026 09:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E117971** **VALABLE JUSQU'AU** **19/01/2027**

ÉDITÉ LE **14/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/04/1993
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 08/06/2026
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **390 837 193** **00023**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 83 01893
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 015015486 B 002
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 015015486 B 002
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **ESCASSUT JEAN**

31 RUE DE BELLEVUE
15130 YTRAC

Téléphone : 04 71 46 30 38 **Fax :**
Portable : 06 82 78 11 54

Site Internet : http://www.escassut-plomberiechauffage.fr
E-mail : jm-escassut@orange.fr

Responsabilité légale :
ESCASSUT JEAN MICHEL CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	15/12/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/12/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/09/2026 09:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.